

[Article précédent](#)[Article suivant](#)2 février 2015 | *Le Droit* | Gilles LeVasseur

Les symboles franco-ontariens

Chaque 25 septembre, les Franco-Ontariens célèbrent leur « fête nationale », provenant d'une volonté de ces derniers de créer leurs symboles identitaires suite à la disparation du concept de Canadien-français.

Ceci découle des États généraux du Canada français en 1967. Les représentants du Québec avaient alors opté pour que la notion identitaire « québécoise » l'emporte sur la conception de Canadien-français, abandonnant ainsi les francophones hors Québec.

C'est ainsi que les francophones de l'Ontario sont devenus des Franco-Ontariens.

Depuis 2010, l'Ontario reconnaît le 25 septembre l'apport de sa communauté francophone à la vie sociale, économique et politique de la province de même que son importance dans la société ontarienne. Cette proclamation découle de la contribution des francophones de l'Ontario à la vitalité de la société ontarienne depuis 400 ans.

Pourquoi le 25 septembre ? C'est ce jour-là, en 1975, que le drapeau franco-ontarien vert et blanc a été dévoilé à l'Université Laurentienne de Sudbury. Il est devenu avec le temps le symbole de la communauté francophone de l'Ontario. Ce drapeau est le troisième des communautés francophones hors Québec de l'Amérique du Nord, après ceux des Acadiens et des Cajuns de la Louisiane.

La prochaine étape pour les Franco-Ontariens est de définir et d'adopter d'autres symboles identitaires, ainsi que d'obtenir une reconnaissance officielle. Il faut une devise qui décrit le combat et la place que les Franco-Ontariens occupent en Ontario. Est-ce « Nous sommes, nous serons » ? « L'avenir est à ceux qui luttent » ? Une autre devise ?

Ce qui importe est que, collectivement, elle définisse et guide l'affirmation identitaire. Bref, quelques mots pour représenter un vécu historique et un avenir prometteur.

Deuxièmement, il y a nécessité d'avoir un hymne national. Est-ce que le chant national pourrait être Notre place ? Ou Mon beau

drapeau ? Ou un autre air ? Cet hymne doit être la voix de la collectivité qui représente ses valeurs et aspirations.

Le troisième symbole à développer est les armoiries reconnues par les autorités héraldiques du Canada. Ces armoiries constitueront le sceau officiel des Franco-Ontariens.

Pour arriver à définir ces symboles identitaires, il est nécessaire de convoquer des états généraux uniquement à cette fin.

Les conseils scolaires sont des acteurs clés de cette démarche, car c'est principalement par l'école que les francophones de souche et les nouveaux arrivants apprennent collectivement à connaître et partager ces symboles identitaires. Les regroupements francoontariens doivent embarquer dans cette démarche identitaire afin que toute la communauté partage ces mêmes valeurs identitaires.

Nous avons le devoir de nous définir par nous-mêmes et pour l'ensemble des Canadiens afin que l'on démontre notre particularité linguistique, patrimoniale et notre fierté.

Grâce à la reconnaissance législative du drapeau franco-ontarien et la journée du 25 septembre, les francophones de l'Ontario ont rapidement pris possession de leur destinée identitaire. Il faut compléter cette démarche identitaire afin de guider la relève dans son développement et son épanouissement futurs.



Ceci est à la base même de notre existence comme groupe distinct au sein de l'Ontario et du Canada.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)